

**PSE EDA 1
PSE EDC 1**

SESSION 2020

**PSY EN
CONCOURS EXTERNE**

**option : éducation, développement et
apprentissage**

**option : éducation, développement et conseil
en orientation scolaire et
professionnelle**

**QUESTIONNEMENT RELATIF À LA CONNAISSANCE DU SYSTÈME
ÉDUCATIF ET À LA PLACE DE LA PSYCHOLOGIE DANS
L'ÉDUCATION NATIONALE**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du PSY EN de l'enseignement public :**

Option éducation, développement et apprentissage

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
PSE	0011X	101	0555

Option éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

PSE	0012X	101	0555
-----	-------	-----	------

Le bien-être à l'école, quelle (s) définition (s) ?

Dans un contexte sociétal marqué par une diversification des manifestations de souffrance psychique des jeunes en cours de scolarité, la question du bien-être s'est peu à peu imposée jusqu'à influencer en profondeur l'évolution des finalités de l'École. C'est dans ce climat que l'idée de bienveillance s'est imposée en tant qu'objectif en soi, obligeant les politiques éducatives à approfondir leur réflexion sur les conditions nécessaires au développement des connaissances et des savoirs des enfants.

À ce titre, les différents courants de la psychologie ont renforcé leur légitimité. Que ce soit dans ou hors de la classe, ils inspirent la plupart des initiatives visant la réussite scolaire tant en termes de méthodes, de contenus que de contextes d'enseignement.

Dès 2016 – en lien avec Agnès Florin^o et Philippe Guimard – Nguyen Thuy Phuong, chercheuse associée à l'ERHISE¹, mettait dans une contribution l'accent sur le fait que la question du bien-être à l'école se situait à l'intersection de deux sous-ensembles de problématiques. Les propos suivants sont extraits de cette contribution :

- « Le premier sous-ensemble est celui du bien-être des populations, et plus particulièrement des enfants. La Convention relative aux droits de l'enfant [...] note la complexité voire l'ambiguïté de l'expression : un rapport de l'UNICEF analyse le bien-être des enfants des pays riches via six dimensions : bien-être matériel, santé et sécurité, bien-être éducationnel, famille et relations entre pairs, comportements et risques, et bien-être subjectif ("subjective well being") ».
- « Le second sous-ensemble concerne la réussite des systèmes éducatifs. Dans un système pensé prioritairement comme un outil destiné à la transmission des savoirs, leur réussite est mesurée d'abord via les performances scolaires des élèves, comme c'est le cas en France. Les leviers de nature contextuelle, tels que le bien-être des élèves et leur qualité de vie à l'école, restent subordonnés à des leviers connus pour agir directement sur la performance ».

Ces deux conceptions du bien-être interrogent le système éducatif dans sa capacité à développer une politique éducative tenant à la fois compte des dimensions et des finalités de la bienveillance scolaire.

En fonction de votre connaissance du système éducatif et au regard votre compétence de psychologue vous répondrez aux trois questions suivantes :

- Comment analysez-vous la distinction entre les deux conceptions et finalités du bien-être telles que relevées par cette auteure ?
- Selon vous, quel type de bien-être l'organisation actuelle du système scolaire français privilégie-t-elle ? Comment et pourquoi ?
- En vous référant à vos connaissances en psychologie, quels sont les principaux leviers dont dispose le psychologue de l'Éducation nationale dans son contexte d'exercice pour favoriser le bien-être des élèves, sous tous ses aspects-?

¹ Équipe de recherche en histoire sociale de l'éducation (ERHISE) – Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève

